Municipalité de
MONT-BLANC

Les barrières à sédiments pour garder notre matériel chez nous !

À Mont-Blanc, agissons contre l'érosion !

Lorsque des travaux de sol sont réalisés, les sédiments fins peuvent être entraînés par le ruissellement de l'eau et polluer nos cours d'eau et milieux humides. Les **barrières à sédiments** sont une solution temporaire simple et efficace pour prévenir cette contamination.

Qu'est-ce qu'une barrière à sédiments ?

C'est une structure temporaire composée de **ballots de paille** ou de **membranes géotextiles** (souvent un tissu perméable) installée pour retenir les sédiments fins transportés par l'eau.

Quand l'utiliser ? Les barrières à sédiments sont essentielles et temporaires :

- **Avant la mise à nu des sols** lors de travaux.
- Dans les secteurs à **forte pente**.
- À la limite de la rive des **milieux humides et hydriques**
- Autour des zones de **déblais/remblais**, de terre et zones de sol dénudées.

Comment l'installer ? Il existe deux méthodes principales :

Installation avec membranes géotextiles :

- **Creusez une tranchée** d'au moins 15 cm (6 po) de largeur et 15 cm (6 po) de profondeur.
- **Plantez des piquets** dans la tranchée (en aval de la pente) sur au moins 45 cm (18 po) de profondeur, avec un intervalle maximal de 3 m (10 pi) entre chacun.
- **Étendez la membrane géotextile** en laissant un rabat d'au moins 20 cm (8 po) dans la tranchée.
- **Ancrez le rabat** en remplissant la tranchée avec la terre déblayée et compactée.

Installation avec ballots de paille :

- **Creusez une tranchée** de 10 cm (4 po) de profondeur.
- **Placez les ballots** fermement les uns contre les autres dans la tranchée, en vous assurant que les cordes sont à l'horizontale et ne touchent pas le sol.
- **Ancrez chaque ballot** avec deux piquets enfoncés à angles opposés sur au moins 45 cm (18 po) de profondeur.
- **Remblayez**-le devant des ballots avec la terre déblayée et coupez l'excédent des piquets au ras du ballot.

100, place de la Mairie, Mont-Blanc (Québec) J0T 2G0
info@mont-blanc.quebec | 819 688-2161 | mont-blanc.quebec

Conseils Importants :

- Sur les pentes fortes, installez les barrières à au moins 1,2 m (5 pi) en aval de la rupture de pente.
- **Retirez les barrières uniquement lorsque la végétation est bien réimplantée** et que le sol est stabilisé.
- Les ballots de paille peuvent être réutilisés comme paillis après usage.

Entretien régulier :

Après des pluies abondantes, assurez-vous que l'eau ne déborde pas sur les côtés et ne cause pas d'érosion.

Remplacez les barrières qui sont détériorées ou colmatées.
Vérifiez que le géotextile est toujours bien enfoui et fixé.

Un petit geste sur votre terrain = un grand impact pour notre environnement !